

RAPPORT D'ACTIVITES ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE LA SARTHE La Chapelle Saint Aubin

Du 03 juin 2022



Suite à l'émargement des représentants des clubs, on constate 49 clubs présents sur 55, ce qui représente 163 voix sur 173.

Le président Francis Hervé remercie et présente les personnalités :

Monsieur Joël Le Bolu, maire de La Chapelle St Aubin
Monsieur Rémy Mauboussin, maire de Lavardin
Madame Rivol, 1^{ère} adjointe mairie de Lavardin
Madame Sylvie Mallet, représentante Ligue PDL
Monsieur Emmanuel Marzin, vice-président FFTT
Monsieur Pascal Lemeunier, représentant CDOS

Il excuse :

Monsieur Dominique Le Mener, président du Conseil Départemental
Monsieur Mickael Goulvent, SDJES 72
Madame Noémie Coupeau, SDJES 72
Monsieur Eric Marchand, conseiller départemental
Monsieur Nicolas Glinche, Sports conseil départemental
Madame Danielle Lebarbier, présidente de Profession sport et loisirs
Monsieur Stéphane Brochard, président comité de tennis de table de Vendée
Monsieur Philippe Boucher, président comité de tennis de table de Mayenne

Et bien évidemment vous **remercier vous les dirigeants des 49 clubs sarthois** d'avoir répondu favorablement à notre invitation pour cette AG.

Ordre du jour :

- o Accueil par le président du comité – Minute de silence
- o Accueil par le président du club
- o Accueil par Monsieur Le Maire
- o Allocution du Président
- o Rapport du secrétaire général
- o Rapport du trésorier :
- § Adoption du Bilan 20/21. Rapport des vérificateurs aux comptes. Vote à l'unanimité
- § Budget prévisionnel 22/23. Vote à l'unanimité
- o Rapport du CTD
- o Rapport du responsable du pôle développement et partenariat
- o Rapport du responsable du pôle Compétition
- o Rapport du responsable du pôle Formation et Arbitrage
- o Statistiques des clubs présents
- o Etude des vœux
- o Allocution des personnalités présentes
- o Election d'1 nouvel élu Marylène Warzée
 - Nombre de voix exprimées : 162 voix 1 blanc
 - Marylène est élue au comité directeur
- o Election des délégués
 - Michel Ménager est élu suppléant à l'unanimité pour la Ligue.
 - Bruno Gausseran est élu suppléant à l'unanimité pour la FFTT.
- o Vin d'honneur

Rapport Francis Hervé, président du Comité Départemental 72

Madame, Monsieur, Chers Amis pongistes

Il y a moins d'un an, en septembre 2021, j'ai accepté de prendre la présidence du comité départemental suite à la démission de Florian Beaudron. Ce n'était bien évidemment pas ma volonté première étant déjà Président de club mais la situation impliquait de s'organiser pour que le Ping Sarthois continue à vivre. Je tiens d'abord à remercier **Michel Ménager** qui m'a épaulé tout au long de cette saison, **Olivier Modat** qui a accepté de reprendre le pôle développement ainsi que l'ensemble du personnel.

Ma volonté première fut de remettre en place une dynamique au sein du comité départemental à la sortie des différents confinements. Les réunions de bureau et comité directeur ont pu reprendre en présentiel et redonner la convivialité qui nous manquait tant.

Je ne passerai pas en revue l'activité des différents pôles qui vous sera présentée par mes collègues ici présents mais l'avenir de notre sport passe nécessairement par les actions de développement. Sans développement, point de salut.

Sylvie Mallet, élue à la Ligue et **Emmanuel Marzin**, élu à la Fédé vous en diront certainement quelques mots tout à l'heure.

Toutes les actions mises en œuvre au sein de vos clubs au cours de cette saison nous ont permis de regagner **500** licenciés sur les **800** perdus la saison dernière, nous constatons même une forte hausse au sein des clubs qui avaient mené des actions et maintenu le lien au cours de l'été dernier. **Je tiens à vous en remercier tous** avec une mention spéciale pour Le Mans Sarthe Tennis de Table qui avec 328 licenciés est le N° 1 de la région, et je redouble mes félicitations pour l'accession de l'équipe féminine en Pro B. **Bravo !**

Je vous informe également que l'opération Été Ping mise en œuvre par la Fédération Française est relancée cette année. Vous pouvez dès maintenant inscrire vos actions qui se dérouleront du 21 juin au 21 septembre et cela via SPID Mon Club.

Il y a bien sûr quelques clubs qui ont souffert et souffrent encore de ces 2 années de pandémie. Les bénévoles dirigeants se font de plus en plus rares et certaines structures s'en trouvent fragilisées. Les médiateurs mis en place depuis cette olympiade ont rencontré certains d'entre vous cette saison et continueront à le faire dès la rentrée. *Je tiens d'ailleurs à m'excuser si nous ne sommes pas toujours aussi réactifs que vous le souhaiteriez mais les tâches ne manquent pas et les journées ne sont pas extensibles...*

Nous ne sommes pas des « faiseurs de miracle » mais notre vision globale peut vous permettre de trouver des solutions. Les bénévoles existent mais il est toujours difficile de leur faire franchir le pas afin de prendre des postes de dirigeants. Notre tâche dans les mois à venir, sera de démystifier les rôles de **Présidents, Secrétaires** et autres **Trésoriers** afin que vous puissiez assurer la pérennité de vos clubs.

Ma volonté est de mettre en place un groupe de travail sur ce sujet dès la rentrée, mais cela ne pourra pas se faire sans vous.

Cette action, s'inscrit pleinement dans les conventions que la fédération souhaite engager avec les territoires dans le cadre du déploiement du dispositif d'accompagnement pour les dirigeants de clubs et de comités

- *rédaction du projet club, partage et suivi*
- *appui administratif sur les dossiers de subvention*
- *etc.*

Enfin, soyons optimistes ! Nous avons pu mener à bien et à son terme cette saison et nous sommes sur de bons rails. Nous nous sommes fixé un objectif de **3 000** licenciés pour la saison prochaine avant de retrouver les **3 200** d'avant Covid. Nous constatons de nouvelles habitudes de pratique, la part de licenciés LOISIR est en hausse. A nous d'accrocher ces nouveaux publics et de leur proposer des activités qui répondent à leurs attentes. C'est à nous, comité et clubs, de nous adapter et non l'inverse. L'accueil d'un nouvel adhérent est un moment important et primordial. La première impression est capitale. Un groupe de travail mis en place par La Ligue nous a permis de travailler sur ce point. Les conclusions vous seront présentées dans quelques temps et pourront être présentées par les médiateurs. **Sylvie Mallet** pourra peut-être nous en dire un mot.

Enfin, je voudrai terminer en vous rappelant que des modes de financement de vos projets de développement existent par le biais du FDVA (fond d'aide à la vie associative) mais aussi l'ANS (Agence Nationale du Sport). Seulement 3 clubs sarthois ont fait une demande cette saison... Les dossiers peuvent vous sembler complexes mais nous sommes là pour vous aider. Beaucoup d'entre vous pourraient prétendre à ces subventions, il ne faut pas s'en priver !

Sachez également que le comité départemental a décidé de ne pas augmenter sa part dans le montant de la licence pour cette saison.

Et pour terminer, sachez que le Pass'Sport mis en place par l'état en 2021 est renouvelé à partir du 1 juin jusqu'au 31 décembre 2022. **50€ par enfants** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire.

Je vais m'arrêter là, je me tiendrai à votre disposition à la pause ou en fin de réunion pour répondre à vos éventuelles questions.

Bonne fin d'AG.

Merci de votre écoute.

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Rapport Michel Ménager, secrétaire général du Comité Départemental 72</p> |
|---|

Madame, Monsieur, Chers Amis pongistes

Tout d'abord, je voudrais remercier Charly, le président du club de la Chapelle ALTT et son équipe ainsi que Monsieur le Maire de nous accueillir dans cette magnifique salle à l'occasion de notre assemblée générale ordinaire du comité départemental de tennis de table pour cette saison 2021 – 2022.

Une saison sportive 2021- 2022 redevenue presque normale après cette crise sanitaire Covid19 sans précédent. En effet toutes les compétitions du championnat par équipes ou individuelles ont pu avoir lieu suivant le calendrier. Les clubs ont

retrouvé à la fois leurs créneaux d'entraînement et leurs manifestations qui leurs ont fait tant défaut au cours des dernières saisons sportives.

Grâce à vous tous, membres du comité directeur, salariés, dirigeants et bénévoles des clubs, nous avons su nous adapter et ainsi reprendre le développement de notre sport sous toutes ses formes.

Nous enregistrons 55 clubs de tennis de table réparti sur tout le territoire départemental. Le club des Cheminots Le Mans sera créé en ce début de la nouvelle saison et s'engagera dans le championnat par équipes dès la saison prochaine.

Très brièvement permettez-moi de vous rappeler quelques chiffres:

- **2817** licenciés au 27 mai 2022 répartis sur 55 clubs soit une augmentation de **475** licences par rapport à la fin de saison 2020- 2021
- **1218** Licences promotionnelles soit **+399** licences par rapport à la fin de la saison dernière, **1599** licences traditionnelles soit **+76** licences également par rapport à la fin de la saison dernière.
- Nous avons enregistré **275** Poussins , **276** Benjamins , **303** Minimes , **279** Cadets , **190** Juniors , **440** Seniors , **1054** Vétérans ce qui représente **1323** jeunes, **1494** adultes soit **47%** de jeunes et **37,5%** de vétéran.
- **2347** Hommes, **470** femmes (soit **16, 7%** de l'effectif, soit une légère augmentation).

Notre objectif commun pour la saison prochaine serait de revenir à un niveau de licenciés de la saison 2019-2020 soit un peu plus de 3200 licenciés.

Fonctionnement du pôle Administratif:

Le fonctionnement du comité:

- 6 réunions du comité directeur en présentiel.
- 4 réunions de bureau en présentiel également.
- 1 réunion de rentrée avec les clubs à St Pavace (je tiens à remercier le président Patrick Gaudemer du club de St Pavace pour la mise à disposition d'une salle).
- 3 rencontres clubs ont pu être organisées et réparties sur 3 secteurs géographiques; Ces réunions décentralisées seront reconduites la saison prochaine pour permettre un moment d'écoute et d'échange avec vous dirigeants de clubs
- Les commissions se sont réunies à plusieurs reprises soit en présentiel soit en visio conférence pour proposer des projets ou des modifications de règlement soumis au vote lors des comités directeurs et qui vous seront présentés par le responsable du pôle compétition lors de son intervention.
- La soirée des médaillés s'est tenue le Jeudi 19 mai 2022 à la maison des sports afin de mettre en valeur 33 bénévoles des clubs sarthois qui œuvrent parfois dans l'ombre au développement de notre discipline .Cette soirée conviviale s'est prolongée autour d'un repas froid en plein air.

L'occasion m'ai donné de vous rappeler que vous pouvez faire remonter les informations demandées par Nathalie en début d'année afin de récompenser vos bénévoles dans vos clubs.

-Notre équipe de salariés (Nathalie, Guillaume, Corentin, Kevin, Jason, Anaïs) ont pu reprendre leurs missions respectives tout au long de la saison.

-Une saison encore bien remplie malgré tout pour Nathalie car il a fallu qu'elle continue à gérer la partie administrative, la comptabilité, les contrats de mise à disposition dans les clubs et les dysfonctionnements de SPID2.

En effet des dysfonctionnements lors du déploiement de notre nouveau logiciel informatique Spid2 sur cette saison ont compliqué la gestion administrative et financière de notre comité. Merci à Nathalie et Simon Buffet salarié de la ligue pour leur implication et leurs remontées vers la fédération française de tennis de table pour faire évoluer cet outil de gestion sportive et financière de notre discipline.

Guillaume notre conseiller technique départemental a géré la partie technique en collaboration avec les élus référents Julien Lelandais et Frédéric Rufflin, il a adapté et dispensé les formations de cadres techniques sur notre département, il a tenu avec rigueur son rôle de tuteur pour nos 2 contrats d'apprentissage Jason et Anaïs. Il a travaillé en étroite collaboration avec Olivier Modat responsable du pôle développement de notre discipline, avec Patrick Gaudemer et les médiateurs sur les accompagnements clubs qui prennent toute leur place dans notre organisation. Sa forte implication dans la structure associée du Mans Sarthe regroupant les meilleurs athlètes sarthois a permis de la faire fonctionner à 100% et obtenir des résultats très satisfaisants. Guillaume dans son intervention vous en fera un bilan complet.

La recherche de nouveaux partenaires reste une de nos priorités pour équilibrer notre budget. Nous avons enregistré un bon renouvellement de nos fidèles partenaires privés et publics (merci à eux pour cette aide financière précieuse dans ces moments difficiles).

Guillaume a participé à des groupes de travail au sein de la ligue pdl et de la fédération française de tennis de table. Toutes ces instances ont pris en compte le travail effectué et elles soumettront différentes évolutions au vote lors de la prochaine AG fédérale. Le Vice-Président de la fédération française de tennis de table Emmanuel Marzin vous fera un point sur ces nouvelles évolutions dans son intervention; merci à Guillaume pour son investissement sur les instances ligue et fédérale.

Corentin, Kevin, Jason et Anaïs ont assuré les mises à dispositions dans les clubs tout au long de la saison en répondant le mieux possible à vos demandes.

Des tâches administratives comme la rédaction de l'annuaire départemental, la conception d'affiches, de plaquettes de stages, des kits de développement, un suivi des statistiques, la gestion des plannings de mise à disposition dans les clubs et la mise en place de stages ont été réalisés par Kevin et Corentin.

- Devant cette assemblée, je voudrais remercier très sincèrement tous les salariés pour leur conscience professionnelle, leur engagement au sein de notre association et de leur collaboration avec les élus du comité départemental de tennis de table.

-En ce qui concerne le contenu de votre enveloppe, vous avez pu constater qu'il y avait beaucoup moins de documents papier, seul un bulletin de vote y figure. Nous avons fait le choix de vous envoyer par voie dématérialisée tous les documents habituels (appel à candidature pour les différentes épreuves, droits d'inscription, dossier administratif, modifications règlements, le calendrier, les divisions) ainsi que d'autres informations sur les stages pour tous.

Rappels importants:

Pour la saison 2022/2023 Je compte sur vous pour continuer à saisir correctement le lieu, le nom de naissance sans oublier la mise à jour des coordonnées du licenciés (adresse postale, mail, téléphone, etc.) lors des renouvellements et création de nouvelles licences.

En effet la saisie du lieu et du nom de naissance sont nécessaires dans le cadre des directives de contrôle d'honorabilité demandées par le ministère des Sports.

La lutte contre les violences sexuelles dans le sport a conduit au développement du Système d'Information automatisé du contrôle d'honorabilité des éducateurs sportifs, des exploitants d'établissement d'activités physiques et sportives ainsi que les bénévoles disposants d'une licence sportive.

Le dispositif repose sur la transmission automatisée par les fédérations des données permettant aux services de l'Etat de procéder à ce contrôle.

Le contrôle d'honorabilité se détermine donc selon les fonctions exercées et pour les actions d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique ou sportive.

A ce titre, une case « **encadrant** » est ajoutée dans la liste des fonctions proposées sur le bordereau de demande de licence 22-2.

Respecter bien la date du 25 juin pour le retour du dossier de réaffiliation club (Bordereau de renouvellement club et droits d'inscription avec règlement) et correspondant jeunes afin de les mettre dans l'annuaire départemental passé cette date il ne saura plus possible de modifier les informations dans l'annuaire

L'extrait du procès-verbal de votre assemblée générale doit nous être communiqué dès la tenue de votre AG.

L'appel d'offres des épreuves régionales et départementales doit nous parvenir pour le 29 juin 2022.

N'hésitez pas à envoyer vos articles de presse concernant la vie de vos clubs, Nathalie les joindra dans sa revue de presse qu'elle vous adresse régulièrement.

Nouveautés:

Une catégorie en Junior U19 jeunes nés en 2004 junior 4

-La mise à disposition de nos éducateurs dans les clubs a été diffusée en fin de saison. Je remercie Corentin avec qui j'ai travaillé pour établir des plannings en prenant en compte dans la majorité des cas vos souhaits de jours et d'horaires d'entraînements.

-Je vous invite à inscrire vos bénévoles aux formations d'arbitrage et d'éducateurs techniques fédéraux le plus rapidement possible en prenant contact avec Patrick GAUDEMER pour la formation de cadre d'arbitrage et Guillaume TESSIER pour la formation de cadre technique. Je profite pour vous rappeler que le comité renouvèle sa participation financière à hauteur de 50% du cout des formations cette saison. Parallèlement, je vous incite très fortement à consulter le catalogue de formations sur le site du CDOS où vous trouverez des sessions de formation répondant à vos questions sur les différentes problématiques et questions que vous vous posez en tant que dirigeants ou bénévoles de vos clubs. Sachez que le comité départemental est prêt, en liaison avec le CDOS, à organiser des sessions de formations regroupant des pongistes afin d'aborder plus spécifiquement vos problèmes.

-L'assemblée générale de la ligue aura lieu le 24 septembre 2022 à Pornichet.

-Je voudrais remercier les clubs qui ont pris en charge des organisations de compétitions, tous les bénévoles qui œuvrent dans les clubs ou qui viennent nous aider au comité départemental.

- Merci aussi à nos partenaires que sont la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, la SDJES 72 Service départemental à la jeunesse, à

l'engagement et aux sports, le Conseil Départemental, l'Agence nationale du sport, la Fédération, la Ligue, le Comité Départemental Olympique et Sportif, Profession Sports et Loisirs qui ont pris en compte nos demandes dans le cadre de notre projet de développement.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de passer de bonnes vacances et une belle saison 2022/2023.

Rapport Jean-Paul Goulet, trésorier du Comité Départemental 72

Bilan 2020/2021

| CHARGES | | |
|----------------------|---|---------------------|
| 60 | Achats | -7353,53 € |
| 61 | Services extérieurs | -6617,63 € |
| 62 | Autres services extérieurs | -11601,22 € |
| 63 | Impôts et taxes et versements assimilés | -1437,15 € |
| 64 | Charges de personnel | -142396,77€ |
| 65 | Autres charges de gestion courantes | -6458,75 € |
| 66 | Charges financières | 0,00 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 0,00 € |
| 68 | Dotations sur amortissements, provisions... | -3169,40 € |
| 86 | Répartition par nature des charges | 0,00 € |
| Total charges | | -179 034,45€ |

| PRODUITS | | |
|-----------------------|---|---------------------|
| 70 | Vente de produits finis | 27305,57,00 € |
| 71 | Production stockée | 0,00 € |
| 74 | Subventions d'exploitation | 29940,00 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 70942,76 € |
| 76 | Produits financiers | 413,58 € |
| 77 | Produits exceptionnels | 15565,40 € |
| 78 | Reprises sur amortissements et provisions | 0,00 € |
| 79 | Transferts de charges | 62242,45 € |
| 87 | Répartition par nature des ressources | 0,00 € |
| Total produits | | 206 409,66 € |
| RESULTAT NET | | +27 375,31 € |

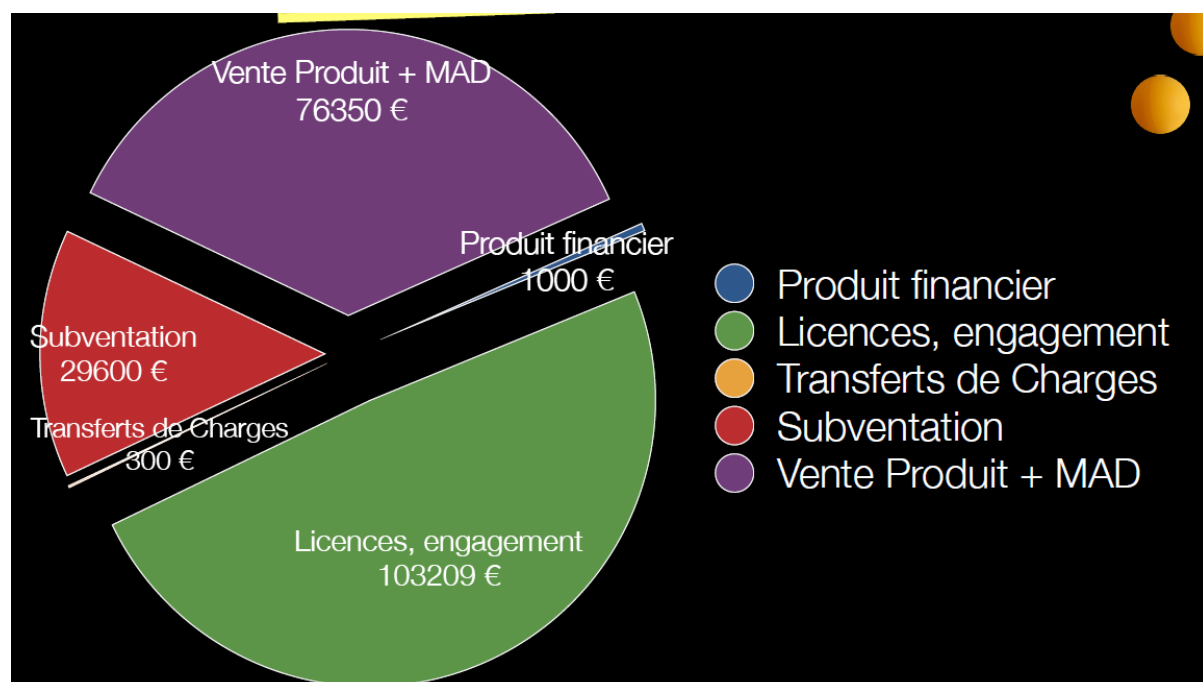
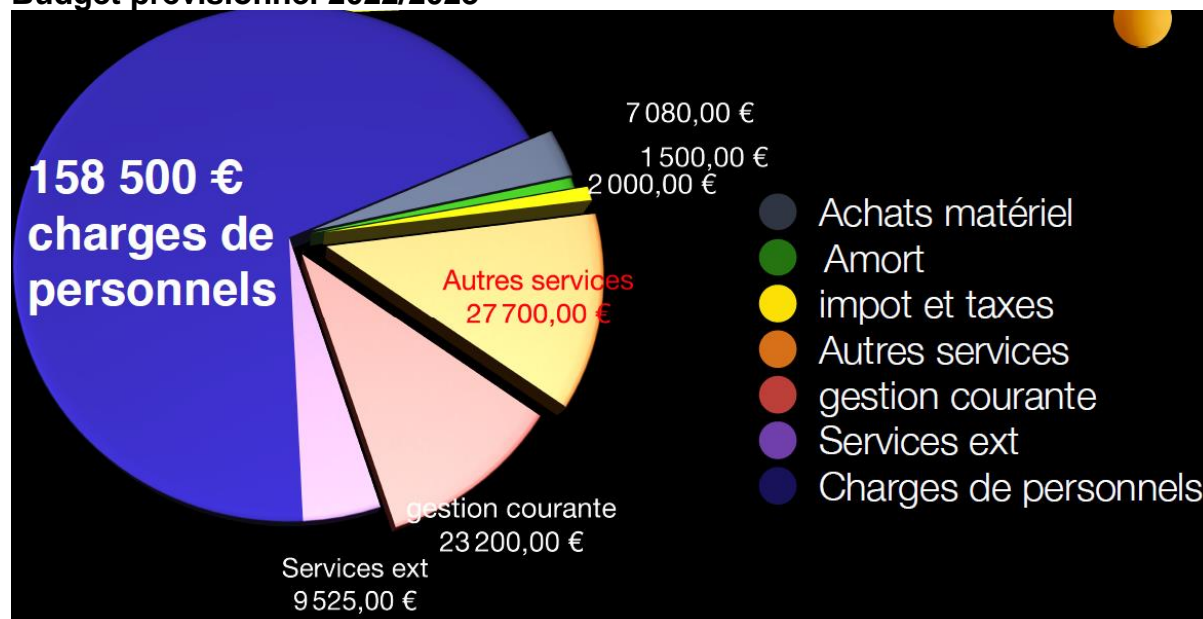
Jean-Paul communique le rapport du vérificateur aux comptes :

« A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels. »

Budget révisé 2021/2022

| Charges | Produits |
|--------------------------|----------|
| 225288 € | 225150 € |
| Resultat : - 137€ | |

Budget prévisionnel 2022/2023



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bonsoir,

Voici le bilan de la partie technique pour cette saison 2021-2022 qui aura pu reprendre sur un rythme normal d'entraînement et de compétition après cette longue période de Covid, un véritable soulagement pour nous tous passionnés que nous sommes.

Après ce début d'Olympiade compliqué, le comité départemental a pu remettre ses actions techniques en continuant à mettre l'accent d'une part sur la performance et sur la détection. Et d'autre part sur la Structure régionale associée Le Mans Sarthe Académie.

- Sur le plan détection :

Après 2 ans d'inactivité, le comité a relancé les actions de détection en proposant 4 regroupements par secteur tous les mercredis matin par centre (Changé-Parigné- La Chapelle St Aubin- Maresché sur toute la saison afin de reconstituer une base solide d'un groupe départemental (Merci à eux pour l'accueil).

Dans le but d'apporter une dynamique de détection départementale le comité a organisé 3 plateaux techniques le samedi matin à le Mans Sarthe et une journée destage détection à chaque période scolaire.

Une dernière journée de promotion et détection sera proposée le samedi 18 juin **Olym'Ping Kid** pour conclure la saison.

Toutes ces actions ont été encadrées gratuitement par Kévin Trécul, Corentin Leroux, Jason Allusse, ainsi que des animateurs en formation et moi-même.

Pour la saison prochaine, ces regroupements seront reconduits par secteurs et avec programmation de stage détection à chaque vacance. Nous envisageons de préparer une délégation pour les Mini com's catégorie (Poussins-Benjamins) aux vacances de la Toussaint à Chartres.

- Centre d'Entrainement Structure régionale associée Le Mans Sarthe Académie :

Pour cette deuxième année, le pôle d'entraînement régionalisé en partenariat avec la ligue, le comité et le club de le **Mans Sarthe** a très bien fonctionné avec 16 joueurs dont 5 répertoriés SRA suivis par la ligue et avec un joueur sur le pôle de Nantes.

Une saison sportive très enrichissante et positive nous permettant une nouvelle fois de faire évoluer la structure d'entraînement. (4 entraîneurs et préparateur physique, formation préparation mentale).

Pour les Championnats de France de la saison 2020-2021 pendant les Vacances de la Toussaint félicitations aux **9 joueurs sarthois** sélectionnés.

Pour les Championnats de France 2021-2022, félicitations aux **8 joueurs sarthois** sélectionnés. Mention spéciale à Eva Fontaine (LMSTT) qui décroche une belle médaille d'argent en double avec Arwen Charny de la Romagne (Maine Loire) Félicitations aux filles.

Pour la saison 2022-2023, la convention Ligue Pays de la Loire, le Mans Sarthe TT et Comité départemental établie pour deux ans sera reconduite pour 2 ans supplémentaires.

L'effectif LMSA sera constitué de 15 joueurs pour la nouvelle saison avec 2 arrêts et une nouvelle entrée extérieure à Le Mans Sarthe : Enzo Bruneau (Cérans Foulletourte).

Camille Lebrun ne sera plus sur le pôle la saison prochaine en revanche Emma Wibaux intégrera le pôle en s'entraînant principalement sur la structure LMSA.

- Stages départementaux :

Pour cette saison 2021/2022, nous avons eu l'opportunité de pouvoir mettre en place tous nos stages départementaux.

Nous avons réalisé 4 semaines de Stage pour tous à chaque période de vacances scolaires de la Toussaint aux vacances d'Avril.

Mise en place de plusieurs stages à la journée dans les clubs effectuant une demande.

Et 2 semaines de stages été seront proposées du 11 au 13 juillet et du 18 au 22 juillet.

Pour la saison prochaine fin Aout une tournée de stage de reprise à la journée sera proposée sur 5 lieux différents (Mayet, Sillé Le Guillaume, La Suze, Mamers, Villaret).

Tous les stages élites sur sélection à chaque période scolaire ont été réalisés en commun avec la structure LMSA.

Pour la rentrée prochaine le stage de reprise s'effectuera à Sillé-le Guillaume pour les 5 joueurs Lmsa extérieur.

Deux jours de stage détection sur sélection seront programmés le 29 et 30 Aout 2022 de poussins à Minimes.

- Compétitions jeunes

Comme évoqué précédemment le **Championnat Jeunes Flunch** s'est déroulé entièrement en attendant la journée finale. Cette saison nous avons constaté une diminution du nombre d'équipes malgré tout.

Comme évoqué précédemment la saison prochaine une nouvelle formule en deux phases sera proposée.

3 tours de **Circuit Décathlon** organisés à Parigné l'évêque et Changé (Un grand Merci aux clubs accueillants).

Le dernier tour du circuit était sous le signe des festivités (promotion/fidélisation).

En co-organisation avec le club de Spay à l'occasion des 40 ans cette journée fut une belle réussite avec la mise en avant du Ping Tour à travers ces univers et ces nouvelles pratiques (Dark Ping Casque Vr),

La présence d'Emmanuel Lebesson et Paul Gauzy aura permis à 150 jeunes de côtoyer 2 grands champions qui leur ont apporté une part de rêve.

Je souhaite remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués dans cette manifestation. Une implication et un investissement important pour une bonne organisation pour la promotion de notre discipline.

Je conclurai mon discours en remerciant toutes les personnes (Entraîneurs, bénévoles, parents et clubs), qui comme chaque année essaient de donner un maximum pour maintenir la vie de nos clubs pour continuer à recruter et fidéliser un maximum de licenciés.

Je vous souhaite dorénavant une bonne saison 2022-2023.
Je vous remercie de votre attention.

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">Rapport Olivier Modat, responsable pôle développement du Comité Départemental 72 et informations partenariat</p> |
|--|

DEVELOPPEMENT

Le pôle Développement c'est avant tout deux équipes qui travaillent étroitement ensemble. Les bénévoles (Audrey, Kimberley, Laetitia, Martine, Pascaline) ainsi que les salariés (Anaïs, Corentin, Guillaume, Jason, Kévin et Nathalie) ont un engagement remarquable que je tiens à saluer.

Le développement, c'est tirer des enseignements de ce qui marche ainsi que de ce qui ne marche pas et innover en concertation avec tous les pongistes Sarthois qui seront force de proposition.

Le Comité cherche avant tout à faciliter le dialogue, soutenir et accompagner les projets. Nous ne devons pas nous mettre des barrières et oser de nous lancer dans de nouvelles pratiques de notre discipline en prenant soin de tous les publics.

Merci à vous tous pour avoir résisté tout au long de la période difficile que nous avons traversée, reposez-vous bien pour repartir sur une nouvelle saison qui fera revenir, grâce à vous, les pongistes qui nous ont tant manqués.

Actions de promotion qui ont été menées :

- Challenge Evelyne Rouillon en Dark Ping, un beau succès avec 80 équipes engagées.
- Ping Kids 2024 : 11 animations réalisées, soit 3 de plus que la saison précédente
- Premier Pas Pongiste proposé lors des Ping Kids 2024, maintenu pour la saison prochaine
- Ping Tour Sarthe : 7 animations. Intégré lors du 1er de Cordée MMArena ainsi qu'à Spay lors de la célébration des 40+1 an
- Kit de communication reconduit par la FFTT pour la saison prochaine avec un nouveau visuel. A personnaliser en ligne.
- Plan d'accompagnement des clubs, création du club des Cheminots Le Mans. Soutien du club de Fercé par des rencontres avec les membres du Comité.
- Ping féminin : animation réussie à Mamers, soutien reconduit aux clubs et renforcement par des animations pilotées par le Comité.
- Aide financière ANS formulée à nouveau par le Comité, les clubs sont invités à faire une demande si un projet peut être éligible.
- Développement de la pratique en réalité virtuelle afin de proposer une nouvelle pratique animation dans les clubs. Des dates seront programmées avec les clubs qui le souhaitent.
- Formation aux premiers secours et mise en place d'une carte des défibrillateurs.

PARTENARIAT

16 partenaires pour un montant de 8200 euros.

Nos partenaires :



CAVE
"AUX CEPAGES CERANAIS"
22 rue Nationale - 72330 Cérans le Fouilletourte
02 43 87 51 14 - 06 83 28 81 44
• Vins fins en bouteille.
• Vins en fontaine.
• Bière pression en fût de 6 et 30 litres.
www.ceranslefourilletourte.com
Ouverture au mardi au samedi
de 9h à 12h30 et 14h30 - 19h30

Adeva
Travail Temporaire
www.groupe-adeva.fr
Un réseau des compétences au service de l'emploi
MANTES - SAINT-MALO - VITRE - RENNES - LAVAL - LE MANS
POINTEVINE - NANTES - LORENT - ADEVA TESTAUME
UNEQUAL

Carrefour
market

cornilleau
FRANCE
www.cornilleau.com

Crédit Mutuel

RESTAURANT Le CROISSANT
RESTAURANT - SALLE DE BANQUET
TRAITEUR - PLATS A EMPORTER
02 43 87 45 43
107, RUE NATIONALE - 72330 CERANS FOUILLETOUTRE
carole.gerald-lecroissant@orange.fr

DAPHNIS CREATION
10% de remise clubs de ping !
Spécialiste des récompenses et des distinctions
Trophées, coupes, médailles
Gravures gratuites !
1 rue de l'abbaye - 72160 St Hilaire le Lierru
Tél. 02 43 93 47 48 - www.daphnis.fr

DECATHLON
10% de remise sur le matériel de tennis de table Le Mans Nord

LECHOIX FUNERAIRE
Ets DULUARD

flunch | Le plaisir. Intensément.
Centre Commercial Auchan
72650 La Chapelle St Aubin
Sur présentation de votre licence de Ping, profitez de 10% sur votre addition pour toute votre famille. Ping! 71

Harmonie mutuelle
groupe vvv
AVANÇONS collectif

10% de remise hors repas de famille
tarif négocié événement sportif mécanique
ARBOR
HÔTEL - RESTAURANT - SÉMINAIRE
608, Route de Yvres - Les Muraudières - 72030 Mulsanne
Tél. 02 43 39 12 50 - 8 - arbor-hotel@orange.fr

sas TRANSPORT HUET
Transports d'Animaux Vivants toutes espèces
FRANCE - ÉTRANGER
21, Rue St Barbe
53700 ST GERMAIN DE COULAMER
RODRIGUE HUET
06 07 35 40 62

LE LIEVRE COMMUNICATION
Communication • Édition • Personnalisation
10% sur l'achat de matériel sportif et flochage

Papea Parc

PROF EXPRESS
N°1 de la téléassistance aux devoirs

Soregor groupe
Accompagner l'entrepreneur
Création - Gestion - Développement
Agence du Mans - 42 rue Albert Einstein - Tél. 02 43 81 99 92
Expertise Comptable | Expertise Sociale | Informatique | Juridique | Audit | Conseil | Formation

TÉLÉPHONE 02 43 23 42 58
BIENVENUE DANS VOTRE MAGASIN
LE MANS-CIAL NORD
Galerie Commerciale
FRANCE 10% de remise AUCHAN

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
Le Mans
Geoffroy Besnier - 06.88.67.89.31

Encart disponible pour soutenir nos projets !

itf DEPUIS 1975
IMPRIMEURS



Rapport Julien Lelandais, responsable pôle Compétition du Comité Départemental 72

Bonjour tout le monde,

Ravi que cette saison se soit déroulée normalement.
Je remercie Michel Vigneron et Bruno Gausseran pour leur gros travail effectué.

Modifications des règlements pour la saison 2022-2023 :

TOPS SENIORS ET JEUNES

Samedi après-midi : Les tableaux jeunes sont mixtes

- TOP 6 JUNIORS A (Garçons et filles)
- TOP 6 JUNIORS B (Garçons et filles)
- TOP 6 CADETS - CADETTES A
- TOP 6 CADETS - CADETTES B
- TOP 6 MINIMES A (Garçons et filles)
- TOP 6 MINIMES B (Garçons et filles)
- TOP 6 BENJAMINS / POUSSINS A (Garçons et filles)
- TOP 6 BENJAMINS / POUSSINS B (Garçons et filles)

Dimanche : 30 joueurs masculins et 18 féminines

- TOP 6 TABLEAU A : les 6 meilleurs joueurs aux points classements
- TOP 6 TABLEAU B : 6 joueurs suivants aux points classements
- TOP 6 TABLEAU C : 6 joueurs suivants
- TOP 6 TABLEAU D : 6 joueurs suivants
- TOP 6 TABLEAU E : 6 joueurs suivants
- TOP 6 TABLEAU F : les 6 meilleures joueuses aux points classements
- TOP 6 TABLEAU G : 6 joueuses suivantes aux points classements
- TOP 6 TABLEAU H : 6 joueuses suivantes

FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT

Compétition sur 2 jours au lieu d'un seul.

Le samedi après-midi : H12, H15, F9 et F12

Le dimanche : H8, H10, F5 et F7

Les tableaux par journée sont les mêmes que lors de la compétition Régionale et Nationale.

CRITERIUM FEDERAL

Intégration des féminines dans les tableaux masculins

Pour chaque catégorie féminine, si le nombre d'inscrites en départemental est égal ou supérieur à 6, maintien de la division féminine.

Si le nombre est inférieur à 6, les féminines sont intégrées automatiquement dans les divisions masculines.

Elles seront placées dans les divisions masculines en fonction de leur classement (points Licence).

Si plusieurs féminines sont placées dans la même division masculine, elles seront réparties de la manière suivante.

1, 2, 3, 4 féminines, elles seront placées dans une poule de 4. A l'issue de la poule, elles seront réparties dans le tableau de 16. Les parties les opposants dans cette poule permettra de désigner la montante en Région.

Si 5 féminines, placement de 3 dans une poule et de 2 dans une autre poule.

Une partie de classement entre les 2 joueuses les mieux classées des 2 poules désignera la montante.

CHAMPIONNAT JEUNES

Article 1: Catégorie.

Le Championnat est réservé aux licenciés «traditionnels» et comprend 1 seule catégorie de POUSSINS à JUNIORS (garçons et filles).

Classement maximum des joueurs: 999 points (points licence au 1er juillet).

Article 2: Le déroulement du championnat.

Il se déroule par équipe de 3 (10 parties – 9 simples et 1 double).

A chaque journée de championnat un 4ème joueur ne participant pas aux simples peut participer au double. (Feuille GIRPE « Local » 3(+1) joueur où 3(+2) joueurs 10 parties).

La mixité est possible dans chaque équipe. (3 féminines sont autorisées à former une équipe).

Les rencontres se déroulent sur 2 ou 3 tables les samedis fixés au calendrier.

Les heures de rencontres sont définies par les clubs RECEVANTS lors de l'inscription de l'équipe (10h00 ou 14h00).

Toute rencontre peut être avancée. (Demande effectuée sous Spid-monclub-Sportifs-demands de modifs) et non reculée : elle doit être jouée à la date prévue au calendrier.

Article 3: Les Poules et calendrier.

Les poules sont composées de 6 équipes.

Le championnat se déroule en 2 phases.

Phase 1 (5 journées), Phase 2 (5 journées) et une journée des Titres.

Voir les dates dans l'annuaire départemental.

En fonction du nombre d'équipes engagées et du classement des joueurs noté lors de l'inscription des équipes, plusieurs divisions seront créées.

A l'issue de la phase 1, interconnexion des divisions avec Montées et Descentes.

Le 1er de chaque poule au minimum monte en division supérieure.

Possibilité d'engager de nouvelles équipes pour la 2ème phase.

Article 5: La Journée finale (Attribution des Titres).

Elle se déroule à l'issue de la phase 2 et reste facultative.

Elle concerne les 1ers de chaque poule.

Chaque rencontre se déroule sur 2 tables et s'arrête au score acquis.

Pour participer à la journée finale, obligation d'avoir disputé précédemment 2 rencontres en championnat dans l'équipe concernée lors de la phase 2.

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES SENIORS Pré régionale

Article 1: Conditions de participation au championnat

~~Article 1-1: Pour être autorisé à participer à la Pré-régionale, les Associations doivent disposer de 12 licenciés au moins, disputant, effectivement, le championnat départemental par équipes (corporatif exclu). Disposer de 3 licenciés jeunes, Benjamins à Juniors le 1er janvier de la saison en cours disputant, effectivement, jusqu'à son terme une épreuve par équipes réservée aux jeunes (Championnat Départemental jeunes).~~

~~Article 1-1-1: Toute entente entre plusieurs clubs pour constituer une équipe jeune, ne pourra être considérée comme une « équipe jeunes » pour les clubs ayant obligation de disposer d'une telle équipe. Non participation au championnat jeune :~~

~~rétrogradation de l'équipe en division inférieure en fin de phase 1 ou phase 2 si l'équipe jeune abandonne en cours de saison.~~

Entente : Si obligation pour l'équipe d'entente d'avoir une équipe jeune, un des 2 clubs évoluant en PR doit disposer de trois licenciés jeunes disputant, jusqu'à son terme, une épreuve par équipes réservée aux jeunes.

Sanctions:

Phase 1: PR pas d'équipe jeune, rétrogradation de l'équipe en D1 en fin de phase 1
D1 pas d'équipes jeune, pas de montées en PR en fin de phase 1:

Rapport Patrick Gaudemer, responsable pôle formation et Arbitrage du Comité Départemental 72

COMMISSION DEPARTEMENTALE FORMATION

Arbitrage
Patrick GAUDEMER
Patrick HISCHKE
Bruno GAUSSERAN

Technique
Guillaume TESSIER

Bilan 2021-2022

-Technique :

3 initiateurs de clubs
4 animateurs fédéraux
4 entraîneurs fédéraux
2 CQP

-Arbitrage :

5 Arbitres de clubs (AC) formés
15 Arbitres Régionaux formés – session du 11 déc
12 Juges-Arbitres par éq (JA1) formés (dont 5 sarthois) – session du 2 avril

Saison 2022-2023

Pour rappel, les inscriptions aux formations se font toujours auprès de la Ligue (onglet Catalogue des Formations).

Inscription et paiement par Helloasso sont recommandés :

la Ligue a instauré la transition numérique, automatique, plus facile, plus rapide.

Afin de mutualiser nos sessions de formation, il a été décidé de regrouper les CD nord Ligue (72, 53 et une partie du 49) et sud Ligue (85, 44 et sud 49) sur des dates communes.

Les dates à retenir en Sarthe :

- samedi 1^{er} oct 2022, formation AR (exam sur place)
- samedi 29 oct 2022, formation JA1 (exam sur place)
- samedi 11 fév 2023, formation AR (exam sur place)
- samedi 25 mars 2023, formation JA1 (exam sur place)

Formations Ligue :

- JA2 le 17 décembre 2022
- JA3 les 11 & 12 février 2023

Formations fédérales :
-AN - dates fixées par la FFTT

COMMISSION DEPARTEMENTALE ARBITRAGE

Janick GUY et James FOGEL

Bilan 2021/2022

- Le samedi 11 septembre 2021 : réunion des cadres de l'arbitrage.= **Très peu de monde.**

- Toutes les rencontres par équipes de PN à N1 ont été juge-arbitrées:

33 en phase 1 et 31 en phase 2 = **64 rencontres sur la saison.**

23 JA1 (sur 53 JA1) ont participé, qui représentent 19 clubs (8 clubs qui ont l'obligation d'avoir au moins un JA ne sont pas représentés).

- Tous les tours de compétitions individuelles se déroulant dans le 72 (nationales, régionales et départementales) ont été juge-arbitrées (et arbitrées pour le niveau national).

Pour le critérium fédéral, **sur 20 JA2, 8 n'ont pas participé, 4 ont fait 1 tour et 2 ont fait 2 tours.**

En gros, **6 JA2 ont assuré la majorité des tours.** = gros casse tête pour Michel.

MERCI A TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPE ET DONNE DE LEUR TEMPS...

Saison 2022/2023

- La commission régionale de l'arbitrage vient de nous envoyer la liste des JA en Sarthe et me demande de signaler ceux qui n'ont pas officié cette saison afin de les mettre en inactivité.

- Pour la saison prochaine, nous reconduirons la réunion des cadres de l'arbitrage : le 17 septembre 2022 (la veille du top Sarthe), la présence d'un maximum de cadres de l'arbitrage est souhaitée...

